



Réponse au postulat de M. Ilias Panchard et consorts

Renforcer le soutien à l'improvisation théâtrale et à l'humour

Rapport-préavis N° 2026 / 34

Lausanne, le 25 juin 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

En réponse à un postulat de M. Ilias Panchard, la Municipalité de Lausanne confirme la place centrale de l'humour et de l'improvisation, qu'elle intègre dans sa feuille de route des arts de la scène 2026–2031. En plus de son soutien historique au Théâtre Boulimie, la Ville déploie de nombreuses mesures en 2026, incluant le financement de créations, un fonds d'aide à la production, et un nouveau plateau de stand-up. L'improvisation bénéficie quant à elle de près de CHF 60'000.- de subventions en 2026 via des structures comme Lausanne Impro et Impro Suisse. Pour l'avenir, la Municipalité étudie une consolidation des aides au Pavillon Naftule et à La Revue de Lausanne pour 2027, et envisage l'organisation d'assises de l'humour afin de mieux identifier les besoins en espaces abordables.

Le présent rapport-préavis participe à la mise en œuvre des objectifs suivants du programme de législature :

7. Une vie culturelle passionnante

2. Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis répond au postulat de M. Ilias Panchard et consorts « Renforcer le soutien à l'improvisation théâtrale et à l'humour », déposé le 3 novembre 2025 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 9 décembre 2025.

Ce postulat invite la Municipalité de Lausanne à renforcer son soutien à l'improvisation théâtrale et à l'humour, deux disciplines en plein essor mais confrontées à un manque de structures adaptées. Le texte demande d'une part de faciliter l'accès à des salles abordables pour les troupes d'improvisation non professionnelles ou semi-professionnelles, qui peinent actuellement à trouver des lieux de répétition et de représentation. D'autre part, il appelle à accroître le soutien financier aux acteurs de l'humour, en ciblant tout particulièrement le Pavillon Naftule – devenu un pilier central de la scène locale aux côtés du Théâtre Boulimie – afin d'en pérenniser l'offre et d'assurer son avenir.

3. Réponse au postulat

3.1 Une dynamique culturelle importante à Lausanne

La Municipalité partage le constat selon lequel l'improvisation théâtrale et l'humour occupent aujourd'hui une place importante dans le paysage culturel lausannois et romand.

Ces pratiques contribuent à la vitalité culturelle de la ville, à l'émergence de nouveaux talents, au rayonnement touristique, à l'accessibilité des publics ainsi qu'au dynamisme du tissu associatif et indépendant.

3.2 Prise en considération des deux domaines dans le cadre de la consultation actuelle du milieu des arts de la scène

Le Service de la culture poursuit actuellement une large consultation autour des arts de la scène, engagée dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route pour le domaine pour la période 2026–2031.

Dans ce cadre, plusieurs focus groups et entretiens ont été menés depuis 2025 avec les principales actrices et principaux acteurs du secteur lausannois, notamment les compagnies indépendantes, les théâtres subventionnés, des lieux culturels de proximité, des représentantes et représentants du domaine de l'improvisation théâtrale ainsi que plusieurs actrices et acteurs du secteur de l'humour.

Cette consultation a notamment mis en évidence les difficultés rencontrées par de nombreuses structures et compagnies actives dans les domaines de l'humour et de l'improvisation pour accéder à des espaces de répétition et de représentation à des tarifs abordables, ainsi que le rôle important joué par certains lieux intermédiaires, cafés-théâtres et structures de proximité, dans l'accompagnement de ces pratiques.

3.3 Mesures déjà mises en œuvre et pistes en cours d'examen

La Municipalité relève que plusieurs mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre ou sont actuellement à l'étude afin d'accompagner ces disciplines.

Lausanne fait figure de pionnière en étant la seule ville de Suisse et l'une des seules villes en Europe, sinon la seule, à soutenir durablement et structurellement un théâtre entièrement consacré à l'humour, à travers le soutien accordé au Théâtre Boulimie (CHF 387'000.- de subvention culturelle, auxquels s'ajoutent CHF 72'200.- de valorisation du loyer).

En ce qui concerne le Pavillon Nafture, celui-ci bénéficie d'une subvention de CHF 30'000.- de la part du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise. S'y ajoute une subvention indirecte de CHF 40'000.- sous forme de gratuité de l'occupation du domaine public. Par ailleurs, le Service de la culture soutient également La Revue de Lausanne depuis 2019. Elle est résidente du Pavillon, et le montant accordé à ce projet pour sa dernière édition s'élevait à CHF 50'000.-.

Par ailleurs, depuis 2026, le Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) soutient le Montreux Comedy Festival à hauteur de CHF 450'000.-, témoignant de la reconnaissance croissante accordée au domaine de l'humour à l'échelle régionale. Une convention a été établie qui prévoit la présence minimale d'un artiste romand ainsi que les conditions de rémunération minimale selon l'Union des humoristes romands (UHR).

Il convient également de rappeler que les humoristes sont tout à fait admissibles aux soutiens à la création accordés par la Municipalité sur recommandation de la Commission des arts de la scène. Certains projets, à l'image des spectacles *Le dernier mime* (CHF 16'000.-) et « Titeuf » (CHF 25'000.-) de Karim Slama ou « En slip » de Donatienne Aman (CHF 10'000.-) ou ont ainsi déjà pu bénéficier de telles subventions.

Par ailleurs, le Service de la culture a mis en œuvre un dispositif de soutien imaginé en grande partie pour le domaine de l'humour, le Fonds de soutien à la production artistique, sous la forme d'une aide à la prise de risque pour les projets présentant un potentiel de rentabilité. S'il a encore été peu sollicité, cet outil a permis de soutenir au démarrage un spectacle comme « Les gens meurent » de Julien Doquin de Saint Preux.

Dans le domaine particulier du stand up, la Ville de Lausanne a décidé d'apporter au Théâtre Boulimie un soutien complémentaire de CHF 15'000.- à compter de la saison 2026/2027. Ce soutien sera apporté conjointement à l'Etat de Vaud, afin de soutenir le projet Boulimy Comedy Jeudy qui prévoit l'organisation de dix plateaux d'humoristes au Jumeaux Jazz Club.

Soutiens actuels dans les structures du domaine de l'improvisation

Le Service de la culture est depuis longtemps attentif au domaine de l'improvisation dont Lausanne est incontestablement l'une des places fortes en Romandie, voire dans le monde francophone.

Le Service de la culture soutient depuis 2021 (avec un montant s'établissant depuis plusieurs années à CHF 8'000.-) le festival « Rolande Léonard », manifestation visant à valoriser l'improvisation sous toutes ses formes. Par ailleurs il convient de relever que la compagnie d'improvisation « Lausanne Impro » bénéficie depuis 2021 d'une convention de soutien pluriannuelle d'un montant annuel de CHF 20'000.- lui permettant de présenter régulièrement ses projets au Théâtre 2.21.

La manifestation « Le Choc des nations », organisée chaque année au Théâtre de Beaulieu par l'association Impro Suisse, bénéficie quant à elle depuis 2024 d'un soutien financier ayant progressivement augmenté jusqu'à atteindre un montant de CHF 10'000.- en 2026.

Dans le même temps le Service de la culture a accordé en 2026 un premier soutien d'un montant de CHF 10'000.- à la saison de matchs d'improvisation 2026/2027 organisée par Impro Suisse à l'aula du collège du Belvédère.

Enfin, le Service de la culture soutient également la saison d'été de la « Lig » depuis son installation sur le site de Plateforme 10 en 2025. En 2026, le soutien accordé à ce projet s'élève à CHF 8'000.-.

En 2026 ce sont près de CHF 60'000.- de subventions qui ont d'ores et déjà été accordées au domaine de l'improvisation.

3.4 Pistes en cours d'examen pour les domaines de l'humour et de l'improvisation

En ce qui concerne les pistes actuellement examinées, figurent notamment un soutien renforcé à la Revue de Lausanne dans le cadre du budget 2027, ainsi qu'une consolidation du soutien au Pavillon Naftule pour des projets complémentaires à l'offre actuelle.

La Municipalité considère également qu'un dialogue renforcé avec les actrices et acteurs de ces domaines demeure nécessaire afin d'accompagner l'évolution rapide de ces pratiques.

Dans cette perspective, l'organisation d'assises consacrées à l'humour pourrait notamment être envisagée dans les prochaines années, afin de mieux identifier les besoins du secteur, les complémentarités avec les lieux existants, ainsi que les enjeux liés aux conditions de création, de diffusion et d'accompagnement des artistes.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au postulat de M. Ilias Panchard et consorts.

4. Impact sur le climat et le développement durable

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

5. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

6. Aspects financiers

6.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

6.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

7. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N° 2026/ 34 de la Municipalité, du 25 juin 2026 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Ilias Panchard et consorts
« Renforcer le soutien à l'improvisation théâtrale et à l'humour ».

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter